

A NOTER : Marché du 05.01.2010, les annonces seront prises en considération jusqu'au **28 décembre à 9h00 dernier délai**. Veuillez svp annoncer les bêtes dans ce délai. Soit par www.cnav.ch, par poste ou par téléphone ☎ 032 889 36 33

Places de réception	LES PONTS-DE-MARTEL	PROVENCE
Heures	Mardi, 8 h 30	Mardi, 9 h 00
Mois		
JANVIER	5	12
	19	
FÉVRIER	2	9
	16	
MARS	2	9
	16	
AVRIL	6	13
	20	
MAI	4	11
	18	
JUIN	8	15
	22	
JUILLET	6	13
	27	
AOÛT	10	17
	24	
SEPTEMBRE	7	14
	21	
OCTOBRE	5	12
	19	
NOVEMBRE	2	9
	16	
	30	
DÉCEMBRE	14	7

Conditions à respecter lors de l'inscription :

- 2 marques BDTA obligatoires par animal
- Historique complet de l'animal assuré (BDTA)
- Délai d'inscription : **15 jours avant le marché**
- Age minimal de l'animal : 5 mois
- Délai de garde minimum sur l'exploitation pour toucher les primes : 4 mois
- Passage des animaux en box lors du 2^{ème} marché de chaque mois uniquement.
- La bête inscrite ne fait pas l'objet d'une restriction auprès du Service vétérinaire.